L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS

Bureau No 75 rue de Chartres,

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI MATIN, 10 MARS.

FAITS DIVERS

Le cœur déchiré de Cicéron est appelé à juger un jeune homme qui, en emportant de chez son père une certaine somme d'argent, en a commis un intérêt particulier. Deux femmes d'un couvent de la province de Mexique avaient abusé de l'ignorance et de l'innocence d'une jeune fille ; celle-ci étant venue les supplier de cacher sa honte et à sauver son honneur, l'effet devient dans les profondeurs de tombeau placés à l'intérieur des couvents en Italie, la massacrent, arrachent les ossements et puis dans une bière et y cachent le cadavre.

Par une coïncidence bizarre, un autre moine de la même couvent, étonné—étrangement les moines n'aiment pas les recherches de la justice et à la loi—dans les mêmes profondeurs du même couvent un sien noveu réfractaire. Celui-ci, le sang glacé, la sueur au front, le cœur presque éteint, assista à la scène de meurtre. Il vit ces deux moines acharnés sur leur jeune victime, et, le crime achevé, voulant la mort, jeta au vent, les cendres et les ossements, et y substituant leur victime !

Si cet horreur, de crédit de retour et alla et moins temps, en livrer aux magistrat, et révéler ce crime affreux !

GUERISON DE LA GOUTTE.—Voici, sur la guérison de la goutte par l'huile de pétrole, des détails qui nous sont fournis par un journal de médecine :

"On ne doit ni flotter, ni frictionner, mais étendre l'huile, en un mot enduire simplement la peau.

"Une seule onction suffit ordinairement pour faire pénétrer l'huile dans les glandes et pour tuer instantanément l'animal sans produire la moindre éruption.

"Etendue sur la peau, l'huile de pétrole y pénètre facilement et tue le sarcopte et ses larves.

"Son action est aussi rapide et aussi efficace sur les *pediculi* et les *pou*. On trouve l'animal mort après l'opération. Les lentes et l'huile de pétrole suffisent pour détruire ces acropites qui entendent dans les vêtements, et elle offre en outre le grand avantage de ne point salir le linge, de nettoyer en même temps la peau et de purger par son odeur un vêtement quelconque qui pourrait servir à la propagation du sarcopte.

"Si quelques personnes trouvaient désagréable de se refaire à l'emploi de l'huile de pétrole, elles pourraient la remplacer par l'huile essentielle de lavande ou bien prendre simplement un bain après l'emploi de l'huile de pétrole."

Ordre d'Enrôlement No 2.

Bureau du Surintendant du service de Recrutement Volontaire

Et Bureau du Maréchal Prévôt général et assistant, Etat de la Louisiane et Département du Golfe.

Nouvelle-Orléans, 9 mars 1865.

Nos concitoyens qui désirent s'enrôler dans le Département No 1 seront informés qu'à partir du 15 courant, tout recrutement ou engagement, se faisant dans ce département ou ailleurs, qui aura pour but d'affecter autrement qu'à cet arrondissement créé par la présente, sera puni de la manière la plus sévère.

Les marchands privés aux bureaux d'enrôlement et aux chefs des corps volontaires chargés actuellement à leurs gardes d'examiner tous les recrutements et engagements faits dans le district à partir de la date ci-dessus, afin de découvrir et punir ceux qui essayeront d'éluder leurs responsabilités.

Il—Afin de faciliter la division de ceux qui ont déjà contracté leurs engagements dans la Nouvelle-Orléans, il a été établi à Nouvelle-Orléans, le rue Pedro au bureau qui restera ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 5 heures de l'après midi.

Ceux qui arriveront à la Nouvelle-Orléans devront également se présenter au bureau pour y être enrôlés.

III—Il est ainsi de tous (Soldats ou de couleur) qui ont de la famille dans le district, afin qu'on les renvoie immédiatement sur le bureau d'enrôlement le plus proche, pour qu'ils soient enrôlés conformément aux ordres.

SHELDON STURGEON,
Col. Surint. du service de Recrutement Volontaire.

Approuvé— Le Major Général assistant.

Ordre d'enrôlement No 1.

Bureau du Surintendant du service de recrutement de volontaires, Bureau des fonctions de Maréchal Prévôt Général Assistant—Etat de la Louisiane, Département du Golfe.

Nouvelle Orléans, 26 février 1865.

AYANT été chargé, par les ordres reçus à No 11, série courante, émanés du Quartier Général du Département du Golfe, de la direction générale et de la surveillance de tout ce qui a rapport au recrutement dans le district de la Nouvelle-Orléans, et ayant établi mon bureau dans la rue du Marché, entre Bourbon et Dauphine, je donne par la présente connaissance à tous les intéressés que le bureau pour l'enrôlement des hommes de couleur libres, sera ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi. Tous ceux qui ont de 18 à 45 ans, qui se savent résidents permanents ou passagers, doivent être enrôlés. Les temps de service sont de 1 an ou 3 ans, et après cette date il ne sera fait aucun enrôlement, excepté le remplacement de ceux qui arriveront dans le Département après la date. Ceux qui négligeront de se conformer aux ordres ci-dessus qui ont trait à l'enrôlement seront à jamais entièrement exclus de la milice, mais à toute autre puissance que les autorités militaires jugeront convenables.

SHELDON STURGEON,
Col. Surint. du service de recrutement volontaire et maréchal prévôt général assistant.
Etat de la Louisiane, et département du Golfe 6 mars

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement d'hiver.

Pour le Lac, aller et retour, le même jour, 25 cents. A la station de Gentilly, 15 cents pour aller et autant pour revenir.

(Convois à vapeur.)

A partir de LUNDI, 2 octobre fcot, ces cours la partiront comme suit :

—Départ des chars—

DE LA VILLE.		DU LAC.	
4½ h. A. M., char à chev.		5½ h. A. M., char à vapeur.	
6½ " " char à vapeur.		7 " " "	
9 " " "		9 " " "	
10½ " " "		11½ " " "	
Midi	" " "	1 heure P. M., " "	
2 heures P. M.,	" " "	3 " " "	
4 " " "		5 " " "	
6½ " " "		8 " " "	achèvera

Les passagers qui voudront s'arrêter à la Station de Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi. G. PANDELLY, surintendant

Entrepot de Tapis,

No. 29....Rue de Chartres.....No. 29

NOUS avons actuellement un grand assortimen de tapis tels que—

MOQUETTES, quinces, tapisserie,
WILTON, 3 plis et 1 ingrain
VENITIENNES et autres tapis,
NATTES à chambres, à escaliers, &c.,
TOILE CIRÉE de différentes largeurs et qualités.
Couvertures de table et de piano, paillassons, nattes.
Soutiens d'escaliers, abat-jour, cornières et bas se que vous désirez à des prix modérés, pour de comptant.
A. SEGOSSEAU & Co.
Août.

DISEASES.

Dr. F. Vogel's Regenerative Pneumatic Inhaling and Powder.

A LL Secret Diseases, both old and recent, Gleets, Ulcerations, Sores, Eruptions, Carbuncles, Syphilitic Spots, &c., are reliably cured by the use of Dr. F. Vogel's Medicines. The Inhaling Powder is recommended to persons whose blood is vitiated. Apply GAUDIOZ, Druggist,
Corner Bourbon and Bourbon Sts

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croscent

DE LA NOUVELLE-ORLEANS

QUINZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la charte amendée de cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1864 ..... $132,045 16
Primes sur les risques de cet mois 27,412 77
Primes sur les risques des mois de 17,357 07 $176,807 93

Montant net des primes pour l'année expirée le 31 avril 1864 ..... $135,078 84
Pertes dans la même période :
Risques d'incendie $66,805 23
Risques des mers.... 14,975 30
Risques des rivières. 10,400 00—$71,881 13
Plus dépenses générales, les taxes, les profits et pertes, moins l'escompte et les polices (non compris la balance d'intérêt tenue en réserve)..... 56,775 78—128,656 85

Profit net des primes pour l'année expirée le 30 avril 1864 ..... 27,021 99

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Prêts garantis et actions $92,244 39
Prêts sur hypothèques 36,445 00
Effets pour primes 61,655 09
Du pour primes en voie de perception 26,844 72
Propriété foncière (bureau dans la rue du Camp) 6,000 00
Ici le nombre de banques 176,500 00
Bons de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres bons 499,000 00
Argent déposé aux cours 53,890 00
Scrips d'autres compagnies 33,190 00
En caisse 28,819 3
Total de l'actif $1,012,422 35

Le susdit état ci-dessus est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
WM. H. RICE, Secrétaire pro. tem

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 31 mai 1865.
SAMUEL PETERS, deuxième Juge de paix dans et pour la paroisse d'Orléans.

L'intérêt de SIX POUR CENT sur les certificats de profit non encore payés, sera payé à partir du 15 février prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JNO. J. GAINES, Vice-Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

James D. Denègre,	E. J. Hart,
John S. Ricks,	H. Kenshaw,
J. H. Shields,	John G. Gaines,
Sumpter Turner,	H. F. Baldwin,
S. Bloom,	J. B. Sree,
	Thomas Sloo.

23 janv—3m

Compagnie d'Assurance mutuelle DES MARCHANDS de la Nlle-ORLEANS

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1864, y compris les primes non expirées de l'année précédente

Sur les risques d'incendie	$404,676 34
Sur les risques des rivières	32,206 16
Sur les risques de mers	53,968 17
Total des primes	$631,082
Réassurances	1,949 94
Dépenses et intérêts sur escrip.	27,811 58
escompte et intérêt	
Primes pour compte remboursé	11,998 80
En réserve, pour risques non expirés	36,275 71—127,724 2
L'actif de la compagnie est comme suit :	
Billets de capital	162,079 70
Prêts garantis par hypothèques	12,800 00
Effets pour primes	90,256 00
Billets pour primes	28,270 00
Argent d'autres compagnies	210 70
Actions, bons et autres garanties	66,200 00
Fonds n'ayant pas cours	41,490 00
En caisse	24,502 20
Comptes individuels pour primes	32,795 91
	$504,201 31

Bénéfice net..... $117,491 13

L'actif de la Compagnie est comme suit :

En caisse	$78,111 5
Propriétés foncières	60,120 00
Billets garantis par hypothèque	3,500 00
Billets garantis par nantissements	160,171 97
Actions de Banques	132,981 37
Bons appartenant	100,000 00
Billets de Banque, non courants	25,742 15
Dépôts à la Banque Crescent City	8,567 87
Dépôt à la Banque des Marchands	409 11
Primes sur les polices en portefeuille	87,916 87
Effets à recevoir	160,725 00
Scrips d'autres Compagnies mutuelles	3,554 6
	$1,076,525 39

En moins :

Intérêts à payer en juillet	$ 56,567 00
Intérêts dus et non réclamés	28,567 22—$85,499 22
Actif net	$1,001,117 87

ETAT DE LA LOUISIANE
PAROISSE D'ORLEANS.

Qu'on se souvienne que le seize juin 1864, pardevant moi soussigné, juge de paix de cette paroisse et dans et pour la dite paroisse, sont présentes, Charles Sagory, président, et Paul Fourchy secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHARLES SAGORY, Président.
F. FOURCHY, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, ce seize juin 1864.
E. MEUNIER,
Troisième Juge de Paix.

A une assemblée des directeurs tenue le quatre juin 1864, il a été résolu de déclarer un dividende ou scrip de vingt pr cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis le 1er août prochain. Il a été aussi résolu de payer, le second lundi de juillet prochain, sur pour cent d'intérêt, en billets courants sur tous les scrips émis par la Compagnie.

—DIRECTEURS—

G. Miltenberger,	Charles Sagory,
F. Maspero,	David Metcalf,
S. F. Voorhies,	J. F. Laboulaise,
M. Fuig,	S. Z. Reif,
Alfred Penn,	F. Peschier,
J. M. Hall.	

12 juin—30

Compagnie d'Assurance mutuelle DES MARCHANDS de la Nlle-ORLEANS

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1864, y compris les primes non expirées de l'année précédente

Sur les risques d'incendie	$404,676 34
Sur les risques des rivières	32,206 16
Sur les risques de mers	53,968 17
Total des primes	$631,082
En moins—Primes remboursées	$164,951 00
Primes remboursées	16,730 84—$180,681 84
Montant net des primes le 31 mai 1864	$450,400 67
Pertes payées dans la même période, savoir :	
Pertes par les incendies	$171,741 85
" sur les rivières	11,450 00
" sur les mers	54,109 61
Total des pertes	$237,301 46
Remboursé, 10 pour cent	14,968 50
Réassurances	11,660 92
Taxes	24,562 23
Dépenses, profits, pertes et intérêt en moins	8,300 49—$49,579 84
Bénéfice net	$117,491 13

L'actif de la Compagnie est comme suit :

En caisse	$78,111 5
Propriétés foncières	60,120 00
Billets garantis par hypothèque	3,500 00
Billets garantis par nantissements	160,171 97
Actions de Banques	132,981 37
Bons appartenant	100,000 00
Billets de Banque, non courants	25,742 15
Dépôts à la Banque Crescent City	8,567 87
Dépôt à la Banque des Marchands	409 11
Primes sur les polices en portefeuille	87,916 87
Effets à recevoir	160,725 00
Scrips d'autres Compagnies mutuelles	3,554 6
	$1,076,525 39

En moins :

Intérêts à payer en juillet	$ 56,567 00
Intérêts dus et non réclamés	28,567 22—$85,499 22
Actif net	$1,001,117 87

ETAT DE LA LOUISIANE
PAROISSE D'ORLEANS.

Qu'on se souvienne que le seize juin 1864, pardevant moi soussigné, juge de paix de cette paroisse et dans et pour la dite paroisse, sont présentes, Charles Sagory, président, et Paul Fourchy secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHARLES SAGORY, Président.
F. FOURCHY, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, ce seize juin 1864.
E. MEUNIER,
Troisième Juge de Paix.

A une assemblée des directeurs tenue le quatre juin 1864, il a été résolu de déclarer un dividende ou scrip de vingt pr cent sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis le 1er août prochain. Il a été aussi résolu de payer, le second lundi de juillet prochain, sur pour cent d'intérêt, en billets courants sur tous les scrips émis par la Compagnie.

—DIRECTEURS—

G. Miltenberger,	Charles Sagory,
F. Maspero,	David Metcalf,
S. F. Voorhies,	J. F. Laboulaise,
M. Fuig,	S. Z. Reif,
Alfred Penn,	F. Peschier,
J. M. Hall.	

12 juin—30

Compagnie d'Assurance mutuelle DES MARCHANDS de la Nlle-ORLEANS

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes pour l'année expirée le 31 mai 1864, y compris les primes non expirées de l'année précédente

Sur les risques d'incendie	$404,676 34
Sur les risques des rivières	32,206 16
Sur les risques de mers	53,968 17
Total des primes	$631,082
En moins—Primes remboursées	$164,951 00
Primes remboursées	16,730 84—$180,681 84
Montant net des primes le 31 mai 1864	$450,400 67
Pertes payées dans la même période, savoir :	
Pertes par les incendies	$171,741 85
" sur les rivières	11,450 00
" sur les mers	54,109 61
Total des pertes	$237,301 46
Remboursé, 10 pour cent	14,968 50
Réassurances	11,660 92
Taxes	24,562 23
Dépenses, profits, pertes et intérêt en moins	8,300 49—$49,579 84
Bénéfice net	$117,491 13

L'actif de la Compagnie est comme suit :

En caisse	$78,111 5
Propriétés foncières	60,120 00
Billets garantis par hypothèque	3,500 00
Billets garantis par nantissements	160,171 97
Actions de Banques	132,981 37
Bons appartenant	100,000 00
Billets de Banque, non courants	25,742 15
Dépôts à la Banque Crescent City	8,567 87
Dépôt à la Banque des Marchands	409 11
Primes sur les polices en portefeuille	87,916 87
Effets à recevoir	160,725 00
Scrips d'autres Compagnies mutuelles	3,554 6
	$1,076,525 39

En moins :

Intérêts à payer en juillet	$ 56,567 00
Intérêts dus et non réclamés	28,567 22—$85,499 22
Actif net	$1,001,117 87

ETAT DE LA LOUISIANE
PAROISSE D'ORLEANS.

Qu'on se souvienne que le seize juin 1864, pardevant moi soussigné, juge de paix de cette paroisse et dans et pour la dite paroisse, sont présentes, Charles Sagory, président, et Paul Fourchy secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHARLES SAGORY, Président.
F. FOURCHY, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, ce seize juin 1864.
E. MEUNIER,
Troisième Juge de Paix.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES CITOYENS

De Orléans, ler décembre 1864

CONFORMEMENT aux requisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1864, savoir :

Primes sur les mêmes lieux $138,104 41
Primes sur la marine 28,691 01
Primes sur les rivières 13,000 41
$179,795 43

Primes en force non expirés $47,719 40
Primes remboursées 1,497 00
$2,216 3

Montant net des primes $177,131
Pertes payées savoir :
Risques d'incendies $53,514 81
Risques de marine 90,561 71
Risques des rivières 8, 45 13
$197,121 57

Réassurances 8,795 89
Dix pour cent remboursé 3,108 99
Taxes et autres polices 10,470 26
Frais, profits et pertes, intérêts, contributions, escompte et intérêt 23,190 16
$47,5 7 0

Montant net que la Compagnie réserve pour payer les pertes non réglées ..... $ 9,068 97

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Effets pour primes $47,366 13
Du pour primes et en voie de perception 51,752 86
Place en actions de banque et en bons ..... 145 the 50
Place en actions de chemins de fer 44,311 50
Prêts garantis par des actions de banques etc 12,947 75
Prêts sur hypothèques 10,000 00
Scrips, différents compagnies d'assurance 11,67 00
En caisse 17,544 17

Total de l'actif .... $ 3,3 0 0

ETAT DE LA LOUISIANE.

Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de la dite Compagnie.

O GAILLARD, président.

H. CASTAREDE, secrétaire.

Les Directeurs ont résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats non payés de profit à partir de février 1866.

H. CASTAREDE, secrétaire.

O GAILLARD, président.

DIRECTEURS.

J. Lorbor,	Jos A. White
H. D'Meza,	Ar. Mathi Beiger,
J. Legendre,	Fr. Thérèse,
Dque Bourigny	J. A.
A. Belsuni	A. Yves de Degray.
A. Mandeville,	J. Avendaño,
O Gaillard	

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE

Nouvelle-Orléans, ler mars 1865

DIXIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux requisitions de la charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires

Montant des primes pour l'année expirée le 28 février 1865 ..... $ 1,0 0 73
Savoir : primes d'incendie 151,7 4 74
du département 43,5 1 29
du rivières 5 0 0 13
$ 1,0 2 73

Primes remboursées 3 1 7 74
Du nou-expirés 57,6 4 13
$ 1,0 7 71

Montant net des primes ..... $ 9 4 9 7
Pertes payées, savoir :
Du sur incendies ..... $ 5,1 7 0 0
Du sur mer 57 0 0 0 0
Du sur rivières 4,0 0 0 0
Dépenses, taxes, & commission 10,3 1 1 2 8
$ 1 1 2 1 2 7 3

Balance ..... $ 1 7 0 7 6 4
Plus pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non payés 2 9 4 2 3 0

Net ..... $ 4 4 4 6

Que la compagnie garde en réserve pour payer les pertes non réglées.

L'actif de la Compagnie est comme suit :
Placé en hypothèque sur propriétés foncières ..... $ 2 5,4 7 0 0
Placé en bons de la ville et autres bons 1 7 7 0 0
Placé en actions de banques et de la Compagnie d'Assurance 2 4,5 0 0 0
Placé en actions de banques 4 7,5 0 0 0
Prêts garantis par la Compagnie d'Assurance 1 0 0 0 0
Prêts garantis par des actions 9 7,0 0 0 0
Effets 9 7,0 0 0 0
Primes 4 3,1 2 9 0
Primes à recevoir 2 8,5 4 7 4
En caisse 1 0,0 0 0 0
Total ..... $ 5,9 8 7 4 4

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.
L. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi ce 15 mars 1865.
CHARLES SAGORY, Deuxième Juge de paix dans et pour la paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, remboursable à la première assemblée payer, à partir de mardi, 9 mai 1865.

CHARLES BRIGGS, Président.
A. CARRIERE, Vice-Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS

Chas Briggs,	F. Anderson,	Geo. W Dunbar,
A. Carriere,	F. A. Fouling,	H. J. Vose,
Geo. A. Fosdick,	A. R. Montgomery,	Jas. Jackson,
Manuel Fleming,	Wm. Preles,	F. W. Butterfield,
B. Kramer,	Alfred Kenney,	Alex. Montgomery,
E. Dupeuront,	A. Frerichs,	E. Marquerey,
Chs. Lafitte,	G. Frenspruh,	Alf. Dellonde,
J. Vilcox Jr,	G. W. Nesmith,	C. G. Tebbit,
J. Avet,	E. F. Hockmeyer,	C. E. Walt,
A. Briggs,	N. M. Benedict,	Gab W Coure,
J. S. Maunsell,	A. F. Nobium,	Chs. Weisher.
March 17		

Mercantile Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

TENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of the Charter the Company publish the following

STATEMENT

Amount of premiums for the year ending 31st May, 1864, including those premiums of the previous year now earned ..... $ 5 1 7 0 4
On Fire Risks 2 0,0 1 7 8
On Marine Risks 2 5,1 2 9 2
On River Risks 1 7,0 0 0 0

Total premiums ..... $ 3 0,0 2 8 1
Loss premiums incurred to 31st May, 1864 ..... $ 1 6 4,9 1 0 0
Return Premiums ..... 1,7 0 1 0 4—1 3,8 2 1 0 4

Net earned premiums 31st May, 1864 ..... $ 1 5 6,0 8 7 9
Losses paid during the year:
On Fire Risks ..... $ 1 7 1,7 4 1 6 3
On Marine Risks 5 4,1 3 0 6 1
On River Risks 1 1,4 0 0 0 0

Total losses ..... $ 2 3 7,1 7 1 6 4
Fees 2 1,8 5 2 0 0
Ten per cent 1 5,0 0 0 0 0
Salaries, rent and taxes, interest, on Scrip—less discount and interest ..... 2 3,0 5 0 9 6—3 1 9,5 7 3 7 4

Net—which the Company reserves to pay unadjusted losses 9,0 6 4 2 7

The Company has the following assets :

Bills receivable for premiums	2 7,7 0 0 1 5
Due for premiums in course of collection	3 1,7 2 2 8 0
Invested in bonds and bank notes	1 4 4,1 9 0 8 0
Invested in Railroad stocks	2 6,3 1 1 0 0
Loans on pledges of bank stocks, &c	1 3,8 2 7 7 5
Loans on scrip	1 4,5 0 0 0 0
Scrips of Companies	1 1,0 7 0 0 0
Cash	1 7,5 4 4 1 7
Total amount of assets	$ 3 0 0,2 2 8 0 6

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

O. GAILLARD, President.

H. CASTAREDE, Secretary.

The Board of Trustees have resolved to pay SIX PER CENT. INTEREST on the outstanding certificates of profits on and after the 15th day of February, 1866.

O. GAILLARD, President.

H. CASTAREDE, Secretary.

—TRUSTEES—

J. Lorbor,	A. White,
H. D'Meza,	Ar. Millemberger,
J. Lemoin,	Jos. Gosche,
Dominique Bourigny,	J. A. Stone,
A. Belsuni,	F. Verlet de Degray,
A. Mazureau,	J. Avendaño,
O Gaillard,	

Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livre de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle-Orléans
Assermenté et signé pardevant moi, ce 14 juin 1864.
E. MEUNIER, Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer SIX pour cent d'intérêt, à partir du présent, sur tous certificats non payés de profits.

—DIRECTEURS—

Jos L Adams	F Bowles
J Gallwey	J Lemoin
J Gallwey	Jos Bermudez
J Compton,	J Compton,
W Collins,	J Avendaño,
J Leslie	A Chiapella

Home Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Thirteenth Annual Statement.

THE following statement of the affairs of the Company is published in conformity with the requirements of its Charter, viz :

Amount of outstanding Risks of 1863 and previous Years ..... $ 1,0 0 0,0 0 0
Premiums on Fire Risks ..... $ 7 0,9 2 1 5
Premiums on River Risks 1 0,1 1 1 9
Premiums on Marine Risks ..... 2 7,0 0 0 0—1 7,9 3 3 4

Less Premiums on Risks terminated to 31st December 1864 ..... 1 6,1 4 1 0
Less Return Premiums ..... 2,9 1 1 4 2— 1 9,0 5 1 4

Net earned Premiums for year ending 31st December 1864 ..... $ 9 7,4 8 1 4 4
Losses during the same period—
Fire Risks ..... $ 2 9,9 4 6 4 2
River Risks 1 4,6 5 2
Marine Risks 1 5,7 3 8 4
$ 5 9,7 3 4 8
Re-Insurance ..... $ 9 1 4 6
Re-Insurance to 31st Dec. 1864 ..... 1,0 0 0 0
Expenses, exchange, brokerage, &c 1 0,0 0 0 0
Taxes and Licenses 5,9 1 2 2 9
United States, State and City Taxes and Licenses ..... 2,4 0 1 9 1— 2 7,9 2 7 3 0
Balance Reserved ..... $ 1 1,4 1 6 1 4

The Company have the following assets, viz :
Invested in Bank Stock, City, State and other Bonds ..... $ 1 4 1,0 0 0 0 0
Loaned on pledge of Bank Stocks and Bonds 2 0,0 0 0 0 0
Interest due 1st May, 1865 ..... 4,7 9 1 0 0
Bills receivable for Fire Premiums 1 4,4 1 9 0 0
Due for Premiums in course of Collection 1 4,4 1 1 0 0
Uncurrent Notes 1,7 0 0 0 0
Cash on hand 5,7 0 0 0 0
Total amount of Assets ..... $ 2 2 1,7 1 0 0 0

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

JAMES H WHEELER, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans :
Sworn to and subscribed before me this 10th day of January, 1865.
Third Justice of the Peace of said Parish.

Risks terminated during the year will be paid on and after the 15th February next.

The Company will be ready to settle for the premium notes falling due during the year 1865 on the first day of March next.

ALEXANDER B. OTHER, President.
A. MCILHENNY, Vice-President.
JAMES H WHEELER, Secretary.

—DIRECTORS—

F. Peale,	A. Mc	A Versailles Jr.
J. P. Harrison,	W. C. Tarpley	R. K. Dodge,
Jos. Hoy	O. B. Mc	J. Wilkinson,
L. L. Levy,	John Ba	W. A. Jones,
J. N. Lewis,	J. E. Mc	J. Mc Donough,
A. H. May,	A. B. Lainne	J. C. Rogers,
J. A. Stevenson	C. Cavaroc	T. Hazel Jr.,
S. Hebert,	C. Cavaroc	J. S. Mc Ha
J. F. Lanthour,	Jos. Cavaroc	A. Cavaroc,
J. O. Brown	E. S. Kemp	

Office of the Sun Mutual Insurance Company

OF NEW ORLEANS.

SIXTH ANNUAL STATEMENT

For the Year ending 31st December, 1864.

Amount of Premiums for the year ending 31st December, 1864 ..... $
Amount of outstanding Risks, Dec. 31, 1864 ..... $

Total Premiums ..... $ 9 1,1 5 0 0
Via—On Fire Risks ..... $ 3 1 6 0
On Marine Risks 1 7 7 9 7
On River Risks 7 4 1 0

Less Unterminated Risks December 31, 1864 ..... $ 1 4 4 0 0
Less Return Premiums 1 7 0 0

Net Earned Premiums for the year ending December 31, 1864 ..... $ 2 0 0 0
Losses paid during the period viz :
On Fire Risks ..... $ 1 7 0 0
On Marine Risks 1 0 0 0
On River Risks 1 0 0

Add Reinsurance, Expenses, Interest, Exchange, Brokerage, and Profit and Loss 1,2 5 1 9
United States, State and City Taxes 2 5 4 7 3
Military Assessment 1 4 0

Balance Reserved ..... $ 1 4 0 0

The Company have the following assets, viz :
Invested in City, State and other Bonds ..... $ 1 4 0 0 0
Loans on Pledge of Bank Stocks 1 7 0 0
Scrip of Mutual Insurance Companies 5 0 0 0
Premiums in course of Collection 1 7 0 0
Uncurrent Bank Notes 5 0 0 0
Cash in Bank and on hand 1 0 0 0
Total assets ..... $ 5 3 0 0

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS SLOO, President.
JNO. J. GAINES, Vice-President.
JAMES EDWARDS, Secretary.

STATE OF LOUISIANA
Parish of Orleans, City of New Orleans :
Sworn to and subscribed before me this 10th day of January, 1865.
JAMES H. WHEELER, Notary Public.

—DIRECTORS—

Jas. D. Denègre,	E. J. Hart,
John S. Ricks,	H. Kenshaw,
J. H. Shields,	John G. Gaines,
Sumpter Turner,	H. F. Baldwin,
S. Bloom,	J. B. Sree,
	Thos Sloo.

Louisiana Mutual Insurance Co.

MARCH 1, 1865

TENTH ANNUAL STATEMENT,

In conformity with the requirements of its Charter the Company publishes the following statement :

Total premiums for the year ending 28th February, 1865 ..... $ 2 0,0 2 8 1

Via—Fire Premiums ..... $ 1 3 3,7 8 1 7 4
Marine do 4 1,0 2 0 0
River do 1 0 0 0 0
$ 1 7 4,8 0 1 7 4

Less Return Premiums 3,1 4 7 7 4
Less Unterminated Risks 1 1,0 0 0 0 0
1 4,1 4 7 7 4

Net earned Premiums ..... $ 1 6 0,6 5 3 0 0
Losses paid, viz :
Fire Losses ..... $ 1 0 0,0 0 0 0 0
Marine losses 8 7,1 0 0 0 0
River Losses 5,0 0 0 0 0
$ 1 9 2,1 0 0 0 0

Expenses, Taxes, Loss Discount Account 1 9,6 5 1 0 0
112,751 0

Balance ..... $ 4 7,9 0 2 0 0
Six per cent. interest on outstanding Certificates of scrip 2 8,2 5 1 0 0

Net ..... $ 1 9,6 5 1 0 0

Which the Company reserve to pay unadjusted losses

The Company have the following Assets, viz :
Invested on mortgage on lots, Estate ..... $ 1 2 7,2 1 1 0 0
Invested in City Bonds 1 7,7 0 0 0 0
Invested in State and other Bonds 1 4,7 0 0 0 0
Invested in Bank Stock 4,5 6 0 0 0
Invested in Scrip of Mutual Ins. Companies 2 0,2 7 4 0 0
Loaned on pledge of Stocks 9,7 2 5 0 0
Bills receivable 9 7,3 8 0 0 0
Premiums in course of collection 4 8,1 1 5 0 0
Real Estate 1 3,1 6 6 0 0
Cash on hand 1 0,5 6 4 0 0
$ 3 1 0,0 5 5 0 0

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

A. CHIAPELLA, President.
J. M. CRAWFORD, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans :
Sworn to and subscribed before me this 10th day of May, 1865.
E. MEUNIER,
Third Justice of the Peace of said Parish.

The Board of Directors have resolved to pay Six per cent. interest on the outstanding certificates of Scrip and after this day.

—DIRECTORS—

Jos. L. Adams,	F. Bowles,	
J. Gallwey,	J. Lemoin,	
J. Gallwey,	Jos. Bermudez,	
J. Compton,	J. Compton,	
W. Collins,	J. Avendaño,	
J. Leslie,	A. Chiapella,	apl

TO RENT,

A HOUSE, FURNISHED OR UNFURNISHED, on Royal street. Apply at the office of the Sun.

JUDICIAL SALES.

Henry Lanfair ve Joseph Lisade.

THIRD DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS
No. 16,953.—By virtue of a writ of seizure and sale to me directed by the Hon. Judge of the Third District Court of New Orleans, in the above entitled cause, I will proceed to sell at public auction, at the Merchants and Auctioneers' Exch